



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/15

Reçu en Préfecture le : 16/07/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 15 juillet 2015
D - 2015/317

Aujourd'hui 15 juillet 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Constance MOLLAT

Bibliothèque de Bordeaux. Création d'un relais-lecture au sein de la Maison de quartier du Tauzin. Expérimentation.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux est riche d'un réseau de 11 et bientôt 12 bibliothèques municipales qui assurent un service notamment de proximité auprès de 35 000 lecteurs inscrits.

Les réhabilitations des espaces de Mériadeck et les ouvertures des bibliothèques de Jean De La Ville de Mirmont et Flora Tristan en 2013 ont permis de renforcer considérablement l'offre quantitativement et qualitativement, avec la production de nouveaux services. Cependant une logique d'offre étant insuffisante à la conquête de nouveaux publics, la Ville de Bordeaux déploie des stratégies de maillage au plus près de populations particulièrement ciblées, les jeunes notamment. C'est ainsi que l'initiative de *biblio.sport* a vu le jour en 2012 avec le succès et la reconnaissance nationale pour son caractère innovant qu'on lui connaît. En juillet et août un dispositif similaire *biblio.plage* sera présent sur la plage du Lac afin d'être au plus près des fréquentant de ces lieux et avec des services particulièrement adaptés.

Le dispositif de « relais-lecture » participe de cette même logique de maillage au plus fin du territoire afin de tisser des relations les plus étroites possibles avec des publics privilégiés. Il a été expérimenté avec succès par plusieurs villes en France.

Il s'agit d'un point-lecture de proximité, de statut municipal, implanté dans un lieu accueillant déjà du public, qu'il s'agisse d'une structure municipale, associative ou, plus généralement, rendant un service au public.

Le relais-lecture s'appuie sur la bibliothèque municipale la plus proche qui assure sa gestion en déléguant sur place un agent. Les modalités de fonctionnement sont développées en partenariat avec la structure d'accueil. La formule est donc souple et se décline selon les lieux et les coopérations possibles et à créer. Structure adaptable et réactive, le relais-lecture apporte des services nouveaux à l'utilisateur.

Il est proposé d'expérimenter l'implantation d'un relais-lecture au sein de la Maison de quartier du Tauzin. Ce relais-lecture est issu de la transformation de la bibliothèque municipale Tauzin, qui n'est pas accessible à tout public en raison de sa localisation à l'étage et qui connaît des difficultés permanentes de fonctionnement du fait de l'exiguïté de l'équipe (deux agents) chargée de la faire fonctionner. Le relais-lecture s'appuiera sur la bibliothèque Jean de La Ville de Mirmont, dans le quartier Saint-Augustin et fonctionnera en symbiose avec la Maison de quartier, ses activités et ses publics.

Le relais-lecture qui sera ouvert en septembre 2015 sera aménagé dans un local de 36 m² au rez-de-chaussée, lieu agréable et accessible à tout public. Le jardin attenant sera également accessible en saison pour la lecture et les animations.

Un agent de catégorie C rattaché à la bibliothèque Jean de la Ville de Mirmont sera présent 15h par semaine dont 4h dédiées à l'accueil des classes et groupes. Cette ouverture sera comprise à l'intérieur de l'horaire de la maison de quartier.

Le déploiement de nouveaux relais lecture, dans des quartiers ne bénéficiant pas de bibliothèque de quartier pourrait être envisagé, après évaluation de l'expérimentation de celui du Tauzin.

Le projet ayant obtenu un avis favorable du Comité Technique le 1er juillet dernier, il est donc proposé, Mesdames, Messieurs d'expérimenter l'implantation d'un relais lecture au sein de la Maison de quartier du Tauzin.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT